

Pour exprimer le refus d'une société  
fondée sur la peur et le repli sur soi ...



## ..Cercle de SILENCE exceptionnel ..

**Vendredi 10 sept 18h30**

Place Pey-Berland à Bordeaux

En prélude à une veillée de solidarité le 17 septembre

*faites passer,  
pour qu'elle ne passe pas*

Les CdS rassemblent des citoyens de toutes origines qui, au delà des traditionnels clivages confessionnels ou politiques, souhaitent exprimer ensemble et par une action profondément symbolique et non-violente, la violence du rejet de dispositions qui feraient des étrangers des êtres indésirables à éloigner ou enfermer...  
*A Bordeaux, chaque dernier mardi du mois, Place Pey-Berland - 18h30-19h30*

S'informer sur <http://cercledesilence.info> et sur <http://www.pourquellenepassepas.org>

Nb : Ne jetez pas ce « petit papier », agrémentez le plutôt de messages et signes de soutien, à remettre à nos amis « jeûneurs »  
Pétition sur <http://placeauxdroits.net/petition2/index.php?petition=34&signe=oui>

### Refusons une haine-ième loi contre les étrangers

A partir du 8 septembre et jusqu'à la fin de l'examen du « projet de loi immigration » par la Commission des lois un groupe d'une dizaine de personnes mènera un jeûne de protestation contre les graves dispositions inscrites dans ce texte.

Pour donner de l'ampleur à cette action chacun est aujourd'hui appelé à se mobiliser.

**Présenté comme la transposition de directives européennes**, le projet de loi sur l'immigration, s'il est voté, accentuera les caractères restrictifs et répressifs du dispositif législatif. Il entraînera une profonde rupture dans notre législation concernant les migrants.

Les mesures prévues auront pour graves conséquences :

**D'une part**, un bannissement des migrants, traduit par l'interdiction de retour en France et dans toute l'Europe pour une période de 2 à 5 ans qui va toucher des familles, des réfugiés ou encore des personnes qui demandaient protection. Mais aussi une mise à l'écart par des conditions sévères d'assignation à résidence ou la création de « zones d'attente » sauvages, qui visent à exclure les migrants de l'espace public par un enfermement ou une mise sous surveillance.

**D'autre part**, un recul très important du rôle des juges en matière de contrôle de l'enfermement et des mesures d'éloignement qui sera réduit à celui d'une simple « caisse d'enregistrement » des mesures de l'administration. Cette évolution, extrêmement inquiétante, qui de fait est une négation de toute justice est l'expression d'un Etat de police.

Dans un Etat de droit toute personne, quel que soit son statut, quelle que soit sa condition, ou ses origines, doit pouvoir jouir de ses droits fondamentaux, dont celui du droit à la justice, du droit d'être entendu, du droit à une protection. En acceptant peu à peu de considérer les migrants comme des personnes de « moindre droits », nous perdons par là même une part de notre propre humanité.

Ce projet de loi heurte profondément notre conscience.

Plutôt que de contester l'équité ou même l'utilité de telle ou telle disposition, plutôt que de seulement dénoncer une tragique politique de diversion, nous exprimons notre refus d'une société fondée sur la peur et le repli sur soi.

En signant le présent appel, en soutenant le jeûne citoyen, en participant à l'ensemble des actions organisées dans ce cadre nous rejetons cette haine-ième loi contre les étrangers...



**Les Jeûneurs :** Alain BOSC, François GAUDARD, Jean-Pierre GARBITSU, Jean-Baptiste LIBOUBAN, Jean-Paul NUNEZ, Alain J. RICHARD, Pierre ROSENZWEIG, Françoise ROSSETTI-HERBELIN, Jean-Claude VIGOUR.

**Contact :** [contreunehaineieloi@gmail.com](mailto:contreunehaineieloi@gmail.com)